



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2019

La séance est ouverte à 20H30 en présence de Monsieur Michel HURSON - Maire – Messieurs Guy COLLET et Michel HINCELIN adjoints au Maire et des conseillers municipaux – Madame Colette PETIT, et Messieurs Paul CHATEAUNEUF et Patrice HENRIONNET.

- ❖ Mme Ophélie HENRIONNET était absente excusée et avait donné procuration à M Patrice HENRIONNET,
- ❖ Mme Claudine VAUGENOT était absente excusée et avait donné procuration à M Michel HURSON ;
- ❖ M Joseph GEANTET était absent non excusé.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal, du 3 avril 2019, est approuvé à l'unanimité.

1. DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire fait part à l'assemblée de la démission de Madame Pascale PAILLOT en date du 8 avril 2019. La Préfecture a bien pris acte de sa décision et l'a acceptée. Le conseil municipal tient à remercier Mme Pascale PAILLOT pour son dévouement notamment pour la rédaction du bulletin municipal et pour ses actions aux écoles.

2. CHOIX D'UN MAITRE D'ŒUVRE TRAVAUX CHAPELLE SAINT AUBIN

Les travaux de restauration de la Chapelle Saint Aubin nécessitent de choisir un maître d'œuvre afin de coordonner au mieux les différentes phases. Deux entreprises ont candidaté suite à un appel d'offre. C'est l'entreprise BORTOLUSSI qui a finalement été retenue suite à l'étude de ces dossiers et aux conseils de la DRAC. Le conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires en lien avec ces travaux et d'établir des demandes de subventions auprès de la DRAC, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

3. DECORATION DE NOEL

Afin de continuer à décorer les rues de la commune, le Maire propose l'achat de diverses décorations de Noël (achat prévu en section d'investissement au budget 2019). Cette proposition est acceptée par les membres du conseil avec 7 voix pour et 1 voix contre.

4. TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

Le Maire invite les conseillers à aller voir l'avancement des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou handicapées. A ce jour le planning est respecté. Une assurance a été prise auprès de la compagnie Helvetia.

5. RECENSEMENT 2020

Le prochain recensement de la population aura lieu en 2020. Mme Caroline LELORRAIN est nommée au poste de coordonnateur communal.

6. PROJET D'INSTALLATION D'UNE LAVERIE A SUZANNECOURT

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur la création d'une laverie industrielle de linge radioactif sur la commune de Suzannecourt. La commune de Moëslains étant riveraine de la Marne, les répercussions de cette installation peuvent inquiéter l'ensemble les habitants.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis défavorable à l'installation de cette laverie et demande, au cas où ce projet verrait le jour, un suivi annuel des sédiments en plusieurs endroits de la Marne en aval de la Marne et du Lac du Der.

7. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à fixer les frais de fonctionnement à 193€ par élève non domicilié à Moëslains (tarif identique à celui demandé par Saint-Dizier) pour l'année scolaire 2018/2019

8. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil de fermetures d'agences EDF en 2019 ;

Les chèques lire seront offerts comme chaque année aux élèves de CM2, M. Guy COLLET se charge d'aller les commander à la librairie LARCELET ;

Le 2 juillet aura lieu le nettoyage des rues. Le Maire rappelle que la commune a signé un accord de groupement de commande avec la communauté d'agglomération Saint Dizier, Der & Blaise afin d'obtenir un tarif plus compétitif ;

Le feu d'artifice se déroulera cette année à Valcourt le 13 juillet ;

Dans l'affaire qui oppose la commune à M GEANTET, Allianz a remboursé, à la commune, une indemnité au titre de la protection juridique ;

Fin de la séance 21h30

Le Maire
Michel HURSON

